Éditorial

Nordine BOUDJELIDA
Directeur régional de l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes

L'ADEME et le Conseil régional, devenus chef de file pour la qualité de l'air, soutiennent l'initiative prise par l'APPA d'aborder la question de la qualité de l'air dans la région, à travers le prisme de l'innovation. En effet, en se fixant comme horizon l'amélioration de la qualité de l'air, les innovations décrites dans la revue s'inscrivent dans la perspective d'un progrès continu, caractérisé par une amélioration tout à fait perceptible de la qualité de l'air respiré. Un certain nombre d'innovations présentées s'inscrivent dans une dynamique qui se déroule sur le temps long, celui de la connaissance. En quelques décennies, le regard scientifique sur la pollution atmosphérique a acquis beaucoup d'acuité, à la fois à travers le développement de la métrologie mais aussi celui de la connaissance des effets de la pollution sur l'homme et sur son écosystème. Maintenir comme objectif l'amélioration de la qualité de l'air, c'est œuvrer dans le domaine de la santé publique et du bien-être, et donc dans le sens de l'aspiration légitime de l'humanité à vivre mieux et plus longtemps en apportant un mieux-être à ses enfants. Ainsi, l'APPA, œuvrant depuis 1958 dans la région Rhône-Alpes pour une meilleure intégration de la pollution atmosphérique dans le champ de la santé environnementale, est légitime pour porter un regard distancé sur les progrès effectués et sur les innovations à venir.

Cependant, la connaissance, encore en devenir, et la surveillance développée à travers les AASQA ne suffisent plus à étayer une politique de gestion de la qualité de l'air, dont l'amélioration dépend d'une logique d'action dans laquelle les innovations techniques trouvent toute leur place. Le bénéfice apporté par ces nouvelles techniques doit être évalué, de telle sorte que les AASQA, à leur compétence de surveillance, doivent ajouter celle de l'évaluation.

La qualité de l'air se situe dans une dynamique de progrès, qui permet de ne pas considérer les innovations comme une nécessaire rupture avec un passé caractérisé par la croyance dans les bénéfices illimités apportés par la croissance et les technologies. La culture de la qualité de l'air se situe plutôt dans une logique de correction et de refus du cycle énergétique fondé sur les énergies fossiles et les combustions responsables d'émissions polluantes. C'est donc tout naturellement que les innovations qui encouragent le déploiement des énergies renouvelables trouvent leur place dans ce numéro, comme le soutien à la voiture à hydrogène, le recyclage du CO_2, l'utilisation intelligente du bois énergie. Cette mutation profonde met la région ARA sous les feux de la rampe, car c'est l'hydroélectricité qui a fait le fondement de l'essor industriel régional. Les conditions ont changé, mais ce n'est pas un hasard si la région se trouve être le fer de lance des ENR et donc en phase avec les tendances mondiales puisque, selon le WWF, les énergies renouvelables ont ainsi représenté 90 % de la nouvelle génération d'électricité mondiale l'an dernier.

Cette mutation énergétique se conjugue avec la révolution apportée par les NTIC, pour former ce que J. Rifkin a baptisé, de manière contestée, « la troisième révolution industrielle ». Ces transformations ne sont pas uniquement techniques, elles apportent des changements profonds dans la société, elles interrogent à la fois les comportements individuels (l'abandon de la voiture individuelle ou du feu à l'âtre) et l'organisation des institutions et de l'administration. Les citoyens doivent prendre toute leur place dans ces mutations, comme le montre l'exemple des centrales villageoises mises en place, de manière pionnière, dans les parcs naturels de la région. Surtout, le temps du travail en silo, dans des lieux étroits et cloisonnés entre eux, est caduc. Un des exemples les plus évidents concerne les chercheurs qui doivent apprendre à travailler ensemble d'abord, et avec d'autres, comme le montrent les projets EPOC et OPTIMOD décrits dans ce numéro. Le projet GAME situe l'échelle pertinente pour travailler sur la question de l'air au-delà des frontières administratives et nationales.

La fécondation croisée entre l'intelligence et la technicité a toujours été une spécificité de la région. Ce numéro de la revue *Pollution Atmosphérique* montre combien la collaboration entre les laboratoires et les industriels est une condition nécessaire pour innover, mais la mise en œuvre de cette pratique est encouragée par les dispositifs régionaux qui jouent le rôle de

catalyseur mais aussi de stabilisateur et de levier. Les exemples présentés par la revue ne manquent pas : Innover, Axelera, Tenerrdis… En effet, la chimie, qui a toujours été très développée dans la région, peut jouer un grand rôle dans l'amélioration des procédés énergivores, dans les économies d'énergie ou dans la réduction des émissions polluantes ou des odeurs désagréables. Ces mutations techniques interrogent les citoyens qui doivent non seulement s'approprier les services rendus mais devenir des acteurs à part entière du changement et de la promotion de leur santé, comme le montre l'application qui leur est destinée pour contribuer à l'éradication de l'ambroisie.

Dans la région, l'ADEME, de par l'éventail de ses compétences allant de la qualité de l'air à l'énergie et au changement climatique, a su et pu accompagner les innovations pour les insérer dans une circularité bénéfique, comme pour le projet Équilibre. De nombreux projets ayant fait l'objet de contributions dans la revue ont pu exister grâce au soutien de l'ADEME et à son investissement dans les innovations tournées vers la construction d'un futur décarboné. La difficile gestion des effets délétères des inversions de température dans la vallée de l'Arve a bénéficié du soutien de l'ADEME, qui a pu intervenir dans l'accompagnement du PPA pour associer les élus à la mise en place de dispositifs incitatifs pour réduire les émissions de particules. Ceux-ci sont couplés au programme de recherche Primequal, soutenu par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et par l'ADEME, afin de développer des connaissances scientifiques précises sur la vallée. L'ADEME et le Conseil régional montrent combien la qualité de l'air est « l'affaire de tous », combien elle transcende le champ des techniques et celui de la réglementation frileuse, pour mettre en œuvre une nouvelle gouvernance susceptible de bâtir avec l'aide de toutes les parties prenantes, à l'image de ce qui s'est passé pour le climat lors des COP 21 et 22, le monde de demain.